



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Secrétariat du comité technique
central de la Ville de Paris

COMITÉ TECHNIQUE CENTRAL DE LA VILLE DE PARIS

Séance du vendredi 19 juin 2020 à 14 heures 30

O R D R E d u J O U R

Point 1 : Avis relatif aux lignes directrices en matière de temps de travail

Point 2 : Communication sur les dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps pour faire face aux conséquences de l'état d'urgence sanitaire

Point 3 : Communication sur la reprise des formations transverses et l'impact de l'état d'urgence sanitaire sur les formations en 2020